

INSPECTION DE GEX

Gex, le 17/10/2024

Affaire suivie par :
Leo Berard
Tél : 04 50 40 76 60
Mél : cpce.0011371k@ac-lyon.fr

Leo Berard
Conseiller pédagogique 1^{er} degré EPS
aux

26, rue Charles Harent
01170 GEX

Intervenants bénévoles

Agrément « Intervenants bénévoles extérieurs »

Madame, Monsieur,

Vous allez participer à une session d'agrément pour les intervenants extérieurs.

- La partie théorique (tronc commun nécessaire pour toutes les activités) sera effectuée (3 dates au choix) :

➤ **Mardi 3 décembre de 18h00 à 20h00 à Péron**

ou

➤ **Jeudi 5 décembre de 9h00 à 11h00 à l'école de Vouvray**

ou

➤ **Lundi 9 décembre de 18h00 à 20h00 à Gex**

ou

➤ **Jeudi 9 janvier 2025 de 9h45 à 11h30 à l'école de Vouvray**

Rappel : Les personnes ayant déjà suivi une session théorique ne s'inscriront que pour une partie pratique.

- Pour les parties pratiques (s'inscrire, au choix, à une seule partie pratique par activité)
 - **Natation**
 - **Lundi 9 décembre de 16h00 à 18h00 à Gex**
 - **Jeudi 9 janvier 2025 de 8h45 à 9h15 à Valsershône**
 - **Escalade**
 - **Vendredi 29 novembre de 17h30 à 19h30 à Gex**
 - **Jeudi 9 janvier 2025 de 15h30 à 17h30 à Valsershône**

- **Ski de fond**
 - Jeudi 12 décembre de 10h00 à 15h30 à La Vattay
 - Jeudi 16 janvier 2025 de 10h00 à 12h00 aux Plans d'Hotonnes
- **Ski alpin**
 - Mardi 14 janvier 2025 de 9h00 à 15h00 à La Faucille
 - Jeudi 16 janvier 2025 de 13h30 à 15h30 aux Plans d'Hotonnes

La date limite pour vous inscrire est :

- 3 jours avant la date à laquelle vous vous inscrivez.

Vous voudrez bien vous inscrire en ligne à l'adresse suivante :

<https://framaforms.org/sessions-dagreements-novembre-janvier-20242025-circonscription-de-gex-1724953847>



Merci de bien remplir tous les champs (en sélectionnant éventuellement "j'ai déjà participé" ou "je ne participe pas"), et de fournir une adresse électronique valide.

Vous recevrez toutes les informations nécessaires par courriel (matériel, déroulement, niveau attendu, ...) au moins deux jours avant la session d'agrément. Si vous n'avez rien reçu à cette date, veuillez regarder dans vos spams ou vos courriers indésirables. N'hésitez pas à me contacter en cas de problème ou de difficulté : cpce.0011371k@ac-lyon.fr .

Pour des raisons de sécurité, de matériel, d'espace et d'encadrement, les personnes non inscrites ou inscrites après l'avant-veille de la session ne pourront être accueillies.

Depuis le 12/10/2017, l'honorabilité de chaque intervenant en EPS doit être vérifiée annuellement par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAVISV). ***Vous voudrez donc bien compléter le document 2.3B « Fiche individuelle » qui vous sera transmis avec les informations de la session et me le retourner pour pouvoir valider l'agrément.***

Je reste à votre disposition pour toute aide ou information complémentaire.
Cordialement

**Le CP1D-EPS
Leo Berard**